

le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT.

**LE
MINISTRE
GARON
A
VAL-BRILLANT
p. 2**

**Départ
de
l'Abbé
Beaulieu**

p. 2

TRAGEDIE ROUTIERE

M. Pierre Paul Santerre, de Val-Brillant est décédé samedi le 2 août, dans un hôpital de Québec, à la suite des blessures subies dans la collision frontale survenue sur la route 132 à la limite entre Val-Brillant et Amqui.

Pierre revenait d'une balade à Amqui avec toute sa famille quand une voiture, tentant un dépassement interdit, est venue percuter la voiture de Pierre de plein fouet. Toute la famille du être hospitalisée: Francine et Marie-Noëlle à Amqui, Julie à Matane, Jérôme et son père à Québec.

Suite au drame du 28 juillet, une pétition circule afin de faire corriger ce bout de route, sans doute le plus dangereux de la Vallée. Combien de victimes ont vu leurs jours écourtés brutalement à cette "Pointe à Bouleau"!

Il est grand temps que les corrections nécessaires se fassent. Souhaitons, cependant, qu'un jour nous puissions faire comprendre à ceux qui jouent avec la vie des autres au volant de leur automobile, qu'il est pénible de perdre suite à leur irresponsabilité, un mari, un père ou un ami de 31 ans.



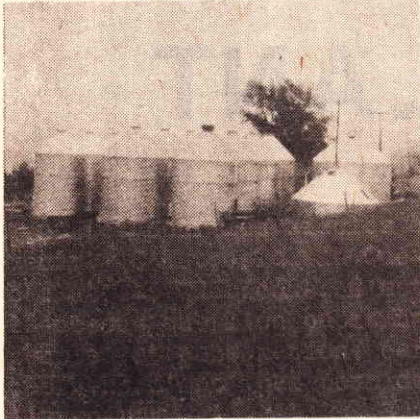
Pierre-Paul Santerre

ce mois:

Ca bouge.....	3
Animation scolaire.....	4
"Le Colombier".....	5
Affaires municipales...	6
"Shortcakes".....	8
Petites annonces.....	9
La Voix du Lac.....	10
Agriculture.....	12
L'Aide juridique.....	13
Le festival des foins en image..	15

La Villa mon repos.....	11

page deux



Dans le cadre d'une tournée gaspésienne le Ministre Jean Garon accompagné du député Léopold Marquis, visitait, le 7 août dernier, la Ferme Valenciel dans la paroisse de Val-Brillant.

Ces derniers sont venus annoncer l'acceptation d'un octroi de 120 000,00\$ pour l'établissement d'un poste de conditionnement régional de semence Pedigree.

Ce centre régional à Val-Brillant s'implante dans le cadre d'une politique globale visant à accroître l'auto-suffisance du Québec en matière de céréales.

Le Ministre a ainsi signé le livre d'or de la Ferme Valenciel:

" La maison RIOUX au coeur de champs de production de céréales de semence et près d'un centre de traitement de grains de semence. Dans ses bâtiments bâtis et entretenus par des générations de défricheurs québécois qui ont planté leurs racines si creux dans le sol qu'ils sont ici pour les siècles à venir. C'Est cela, le Québec et les Québécois. C'est là-dessus que l'on batit un peuple et une nation, car ces gens n'ont pas peur de l'avenir."



L'ABBE BEAULIEU

Le 20 août 1980, l'abbé Jean-Marie Beaulieu nous quitte pour un nouveau ministère à St-Simon. Arrivé en août 1977 à Val-Brillant pour s'occuper de la cure de notre paroisse, le devoir le réclame maintenant ailleurs.

Comme le dit Mgr Gilles Ouellét, archevêque de Rimouski dans sa missive annonçant les nominations, accepter un transfert impose "toujours des souffrances, des déchirements sans aucun doute, mais aussi beaucoup de générosité, d'ouverture à l'Esprit, un grand sens du service à l'Eglise".

L'Abbé Beaulieu semblait se plaire dans notre communauté où il a participé à plusieurs activités que lui demandait son ministère. De plus, il a participé bénévolement à des organisations paroissiales.

LE PIERRE-BRILLANT

Publication

JOURNAL DE

VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

rédacteur

MARCEL AUCLAIR

adjoint

GABRIEL AUCLAIR

rédaction

NICOLE BEAULIEU

JEANNINE CARON

YOLANDE PERRON

FRANCOISE TURCOTTE

GERARD OUELLET

photographie

ELISABETH LEVESQUE

collaboration spéciale

ALBERTE BEAULIEU

ANNE DE BILLY

FRANCE CARON

BRUNO D'ASTOUS

GAETAN RUEST

production

ANDRE BELANGER

FRANCE CARON

IRENE LEBEL

MARTINE PERRON

MARTINE SOUCY

GUYLAINE TARDIF

graphiste

HELENE BEAULIEU

abonnement et

distribution

GILBERTE C. LEVESQUE

DENISE TURCOTTE

FRANCOISE TURCOTTE

VALERE TURCOTTE

742-3831

publicité

MARCEL AUCLAIR

742-3750

impression

IMPRESSION DES

ASSOCIES INC.

212 CATHEDRALE

RIMOUSKI

tirage: 600 copies

abonnement: \$5 par année

prix à l'unité: 0.30¢

on bouge ...

LES FERMIERES

Déjà notre quatrième journal s'annonce. Nous sommes encore avec vous pour parler "Fermières" et c'est avec fierté que nous le faisons car l'exposition qui s'est montée pour le "Festival des Foins" fût des plus vivantes; il y eu démonstration de cor dage de laine, de filage, de tricot et de tissage, en plus de l'exposition de beaux travaux.

Mme Adrienne Morin s'est montrée très gentille pour faire visiter, expliquer aux personnes intéressées le travail accompli et offrir des billets sur une belle nappe tissée au local par des bénévoles dont le tirage aura lieu le 16 août.

A cette date on fête le 60ème anniversaire; messe, vin d'honneur offert par les municipalités, banquet et soirée récréative.

Durant la saison estivale, il y a toujours un peu moins d'activités au local quoi qu'il y a toujours des vaillantes qui s'y rendent. Le mois prochain nous commencerons l'historique du cercle des Fermières.

En terminant nous disons être fières de notre beau petit village parce que la propreté y règne. La municipalité a fait installer de jolies poubelles vertes qui incitent les jeunes et les moins jeunes à y déposer les rebus qui souvent briment l'environnement. Ensemble conservons cette fierté. La propreté de l'entourage demande si peu d'efforts. Merci!

Fermièrement vôtre,

Gilberte C. Lévesque



Au local des fermières, Mme Irenée Morin travaillant au rouet.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. St-Esprit qui éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande. G.C.L.

MADELEINE R. LAVOIE

EPICERIE LICENCIÉE

BIERES VINS

ouvert:

8h à 23h

742-3322

**Mme Armand
D'Amours**

TISSU A LA VERGE
ET
A LA LIVRE
LAINE

VAL-BRILLANT

742-3561

AGATHE TURGEON

VAL-BRILLANT

5

10

15

742-3490

Cadeaux,
Epicerie, Jouets,
Articles de pêche.

editorial

L'AVENIR DU FESTIVAL DES FOINS

Organiser une fête populaire comme le Festival des Foins ou comme le tournoi de Touladi demande énormément d'énergie de la part des organisateurs et des bénévoles y travaillant. Encore, faut-il avoir les outils nécessaires pour un fonctionnement adéquat.

Le Festival des Foins devra s'incorporer prochainement s'il veut bénéficier de différentes subventions à la fête populaire. Ca lui évitera aussi de quêter des résolutions de d'autres corporations, de permissions de toute sorte sans compter les permis de boisson.

Et ses buts: ils devront être clairement définis et écrits. Il faudra que le Festival des Foins se fixe des objectifs généraux vers lesquels il tendra. La mission du Festival devrait être une d'encadrement préparation du programme, publicité et promotion, recherche de commanditaires alors

que l'organisation des activités devrait relever d'organismes intéressés à participer au déroulement des festivités. L'exemple de La Relève, cette année, nous a convaincu que l'entente était possible.

Si non, le Festival des Foins risque de devenir l'affaire de quelques "hommes-orchestres" qui s'épuiseront vite faute de support extérieur. Et il ne faudrait pas: le Festival des Foins a sûrement une vocation sociale et culturelle voire économique.

L'avenir peut être très prometteur pour cette fête populaire si l'organisation se structure convenablement et sache attirer dans ses rangs des personnes disposées à donner un peu de leur temps pour la réussite de cet événement annuel.

Marcel Auclair

Animation à l'école de V.-B.

Pour faire suite à l'annonce faite dans la Voix du Lac nous voulons informer la population que le comité d'école veut instaurer pour l'année 1980-81 un programme d'animation pour les écoliers du primaire. Des jeux aussi récréatifs qu'instructifs ont donc été achetés et sauront les divertir durant les jours de mauvaise température.

Cependant, pour nous aider dans ce programme nous aurons besoin de volontaires qui voudront bien venir à l'école le midi nous prêter

main-forte en surveillant, avec M. Lauzier, les enfants pour que tout se passe dans l'ordre. Tout le monde peut contribuer même ceux qui n'ont pas d'enfant qui fréquentent l'école.

Pour les jours de beau temps nous voulions obtenir des balançoires, des glissières, des trapèzes, des tournoquets etc. mais le budget de la commission scolaire ayant été voté nous sommes arrivés trop tard et devons attendre l'an prochain. Cependant une autre possibilité s'ouvre devant nous: si les gens pouvaient fournir de la main-d'oeuvre et

les matériaux nécessaires à la fabrication de quelques-uns de ces trucs nous pourrions en faire profiter les enfants dès l'automne. Nous comptons sur votre générosité et espérons que notre démarche sera une réussite. Un gros MERCI à l'avance.

Vous pourrez faire vos dons ou bien demander des explications soit en vous adressant à Mme Marielle Lavoie présidente au no: 742-3413 ou à Mme Anne-Marie Tremblay sec. trés. au numéro: 742-3219.

Anne-Marie Tremblay

dossier

UNE SUPERBE AUBERGE A VAL-D'IRENE

"Quel pays magnifique! Ici à l'Auberge Le Colombier on passe des vacances de rêves. La Matapédia vue de l'endroit où nous sommes nous révèle quelques-uns de ses plus jolis tableaux. Et la neige! Que dire de la neige, de nos folles descentes sur les pentes aux difficultés bien variées.

A l'auberge tout a été pensé pour nous faire vivre des instants inoubliables. Salle à manger "Trois Fourchettes", 2 salles de spectacles, danse et chansonnier, piscine extérieure chauffée à l'année... Voilà quelques mots d'une lettre qu'un vacancier se logeant à l'auberge Le Colombier de Val-D'Irène pourrait écrire à compter de l'hiver 81!

Au mois de mai dernier au cours d'une assemblée régulière, Marien Couturier un matapédien plein d'idées et d'enthousiasme révélait au bureau de direction de Val-D'Irène son projet de construire une auberge de grande classe en pleine montagne de Val D'Irène.

Maquettes à l'appui il nous exposa les différentes particularités de ce projet estimé pour le moment à plus de 4 millions. D'Une capacité projetée de 76 chambres on pourrait y loger 400 personnes. Créant plus de 80 emplois au niveau du seul fonctionnement de ce complexe l'auberge entraînerait de fortes retombées économiques sur toute la Vallée. Possédant son propre puit, son usine d'épuration et tenant compte au maximum de l'énergie solaire passive ainsi qu'une gestion centralisée sur ordinateur, l'auberge serait à la fine pointe des plus beaux complexes hôteliers du Québec.

Elle placera immédiatement Val-D'Irène en compétition avec les plus prestigieux centres de Ski de la Belle Province et de l'Est du Pays. Ses possibilités d'y tenir des congrès nous amènera la visite de toute une pléiade d'artistes, d'hommes d'affaires et de touristes de partout et même d'Europe. La présence de l'Auberge entraînera un va et vient accru car à compter de cet

été Val-D'Irène sera ouvert tous les jours. La réalisation à court terme d'une Marina à Val-Brillant sera encore plus justifiée. On parle déjà de l'opportunité de développer un théâtre d'été de grande classe dans la région.

Marien a-t-il l'argent pour réaliser son rêve? Voilà la question qui nous est souvent posée! Lui-même non! Mais des sources de financement très sérieuses sont déjà intéressées à prendre le projet en main si le prometteur actuel n'arrivait à concrétiser son rêve!

La structure financière de ce projet impliquera une participation de gens d'affaires du milieu. Ceci est actuellement souhaité et désiré par tous les intéressés. La direction de Val-D'Irène réalisant tout l'impact économique que pourrait susciter un tel projet a immédiatement accepté de passer trois résolutions à savoir: 1. le terrain cédé le sera pour la somme symbolique de \$1.00; 2. Un chemin d'accès sera aussi libéré au bénéfice du promoteur; 3. La station de ski sera en opération à tous les jours skiabiles. Toutefois une clause restrictive indique qu'advenant l'impossibilité pour l'actuel promoteur de concrétiser son projet avant le 1er sept. 80 les 3 résolutions deviennent nulles et sans effet après cette date.

Les désirs du promoteur sont de débiter les premiers travaux dès cet automne. On souhaite voir l'auberge accueillir ses premiers skieurs dès l'hiver 81. Avec cet auberge la Matapédia aura franchi une étape importante vers une vocation touristique bien caractéristique à son potentiel et deviendra du même coup un lieu de destination vacances pour plusieurs.

Si le moulin semble nous échapper déjà nous pouvons envisager une forte vocation touristique pour Val-Brillant. L'Auberge Le Colombier sonnera le réveil de cette vocation.

Gaetan Ruest

GENS DE L'EXTERIEUR DE VAL-BRILLANT

ABONNEMENT pour 12 numéros \$5 seulement

NOM _____

ADRESSE _____

Ci-inclus un chèque de \$5

Retourner à :

LE JOURNAL DE VAL-BRILLANT
c.p. 67, Val-Brillant
Comté Matapédia,
GOJ 310

les affaires

PAROISSE ST-PIERRE DU LAC

Vendredi soir le 8 août se tenait au sous-sol de l'église de St-Yves à Rimouski Est une réunion d'information donnée par l'Union des Conseils de Comté du Québec. Tous les élus municipaux de l'est du Québec y étaient convoqués et pas moins de 300 participants ont tenu à y assister.

Les principaux sujets abordés furent le projet de Loi "105" concernant la démocratie municipale adoptée récemment en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale du Québec dans laquelle on prévoit que: Afin de promouvoir une participation plus active des citoyens à la chose municipale, la loi veut faciliter l'accès à l'information en obligeant dorénavant les conseils municipaux à y prévoir une période de questions à chacune de leur assemblée. La durée, le moment et la procédure à suivre feront l'objet de décisions du conseil. Le Maire et le conseil doivent présenter un projet de budget annuel à une séance spéciale réservée et convoquée à cette fin. Une autre réunion devra également avoir lieu pour discuter des états financiers et du rapport de vérification. Concernant la rémunération des élus municipaux ceux-ci n'auront plus à procéder par référendum pour obtenir une augmentation de leur salaire. Le maire et le conseiller d'une petite municipalité au moins de 1000 habitants recevront respectivement un salaire minimum de \$1500 et de \$500 annuellement. En contre-partie la population pourra être plus

exigeante concernant le travail de ses élus. De plus tous les maires et les conseillers devront déposer au conseil dans les 60 jours suivant leur élection ou leur nomination une déclaration de leurs intérêts ou actions qu'ils détiennent dans les entreprises, compagnies et immeubles de la municipalité, de leurs emplois et les postes d'administration occupés, ainsi que tous les emprunts de plus de \$2000 à des particuliers autres que ceux des institutions bancaires ordinaires. Les députés et les fonctionnaires du gouvernement ou des municipalités ne pourront occuper un poste de maire ou de conseiller sauf les salariés.

Tout employeur doit fournir des congés sans solde partiel ou permanent à un candidat municipal lors de sa campagne électorale ainsi que durant toute la durée de son mandat pour l'exercice de son travail municipal pour un maximum de 8 ans. Cet article a priorité sur les clauses prévues dans les conventions collectives. Lors du départ d'un conseiller son remplacement doit se faire dans un délai maximum de 12 mois par voie de mise en candidature normale suivi d'élection si il y a lieu.

Lors du départ d'un maire, son remplaçant doit être choisi parmi les conseillers en place et ce sont uniquement les conseillers qui ont droit de vote. Si il y a égalité des voix ex: Trois contre trois le vote décisif revient au prési-

dent de l'assemblée.

Au cours de cette réunion d'information M. Jean-Marie Moreau, président de l'union des conseils de comté du Québec a lancé un cri d'alarme aux municipalités rurales du Québec quant à leur avenir. En effet, avec la création prochaine de Municipalités Régionales de Comté, toutes les municipalités incluses dans un territoire devront s'asseoir à la même table pour discuter de leur schéma d'aménagement. Une ville de 35 000 habitants disposera-t-elle de 35 votes contre 1 vote pour une municipalité de 1000 habitants?

Le monde rural possède 90% du territoire agricole du Québec mais le monde urbain possède 80% de la population du Québec. M. Moreau craint que les municipalités rurales soient assimilées par le nombre en dépit de l'espace qu'ils occupent et qui constitue un gage d'avenir inestimable. Le conférencier a exhorté les municipalités rurales à se préparer pour mener une lutte sans merci afin que l'on conserve le principe de l'homme 1 vote afin de conserver notre identité propre notre patrimoine et nos structures qui nous ont permis de devenir ce que nous sommes. Cette avertissement est d'autant plus important pour la Matapédia puisque notre conseil de comté a demandé et obtenu d'être projet pilote de l'application de cette loi. Ce sera donc nous les cobayes et c'est donc à nous que reviendra de livrer ce premier combat. Gérard Ouellet

municipales

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT

Dans ce qui suit, le "Pierre Brillant" reproduit la lettre d'Adéodat Murray, adjoint au comté, ministre de l'Expansion économique régionale, adressée au maire de Val-Brillant Monsieur Jean-Baptiste D'Amours, en date du 1er août 1980.

"Je suis heureux de vous annoncer, qu'entre les années 1970 et 1979, le gouvernement du Canada, par le biais des programmes: Perspectives Jeunesse, Initiatives locales, Canada au Travail et Jeunesse Canada au Travail, a contribué pour votre municipalité à la réalisation de 12 projets, créant ainsi 141 emplois pour un investissement total de \$341,946. Je serais heureux de vous voir publiciser cette information à votre Conseil et à votre population."

Voici une illustration des travaux effectués dans le cadre d'un tel projet.



carte d'affaires

Réparation du ruisseau chez M. Georges Bélanger.

marielle
claveau

DENTUROLOGISTE
VAL-BRILLANT
742-3268



CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental

VAL-BRILLANT 742-3225

Jules inc.
Fournier

CONTRACTEUR
GENERAL
742-3227

VAL-BRILLANT

CLAUDE MALENFANT
Snap-on

R.R.2 VAL-BRILLANT
742-3517 742-3541

les gourmets

"SHORTCAKES" AUX FRAISES

- 1 3/4 tasse de farine
- 2 c. à table de sucre
- 4 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de graisse végétale (beurre en partie)
- 2/3 tasse de lait

Mesurer la farine sans la tamiser et la mettre dans un bol à mélanger.

Ajouter le sucre, la poudre à pâte et le sel.

Bien mélanger.

Couper la graisse végétale dans les ingrédients secs, à l'aide d'un coupe-pâte ou de deux couteaux, jusqu'à ce qu'elle ait la grosseur de demi-pois.

Ajouter le lait en délayant avec une fourchette jusqu'à ce que toute la farine soit humectée.

Renverser sur une surface légèrement enfarinée et pétrir délicatement pendant 20 secondes.

Abaisser la pâte à 1/2" d'épaisseur.

Tailler 6 biscuits à la poudre à pâte à l'aide d'un emporte-pièce enfariné de 3" de diamètre.

Déposer sur une plaque à biscuits non graissée.

Cuire à four chaud (425°F) pendant 15 à 20 minutes.

Pour servir, séparer chaque biscuit par le milieu, déposer une bonne cuillerée de fraises sucrées et tranchées sur la partie du dessous et recouvrir avec la partie du dessus.

Décorer d'une généreuse portion de crème fouettée et couronner de fraises.

Bonne appétit.

Jeannine Caron.

A VENDRE

LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

742-3539

Spéciaux e
du jeudi au
inclusiv

EPICIER

VOTRE
RENDEZ
QUOTI

MARCHÉ LIZ

Bière p

742

5, rue St-P
Val-Brillan

OBJETS A

LOCAL A

TAR

\$1.00 Petit

\$2.00 Remer

S'adresser à:

Mme FRANCOI

742-

meli-melo

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES, REUNIONS DU MOIS...

NOUVELLES:

Décès: A l'hôpital de Québec est décédé accidentellement le 02 août 80, M. Pierre Santerre 31 ans 6 mois, époux de Francine Lévesque de Val-Brillant. Très sincères condoléances à la famille éprouvée.

Naissances: Maryse-Mélisa née le 14 mars, baptisée le 13 juillet, fille de M. & Mme André Bélanger. Parrain et marraine: M. & Mme Raymond Bélanger.
- Elaine née le 03 juin, baptisée le 13 juillet, fille de M & Mme Jean Côté (Céline Lévesque). Parrain Marc Côté marraine Bibiane Lévesque.
- François né le 04 mai, baptisé le 13 juillet, fils de M & Mme Claude Chicoinne (Angèle Pelletier) parrain et marraine: M & Mme Jean-Marc Chicoinne.

Anniversaires de mariage: M & Mme Jean-Baptiste Paradis ont fêté le 05 juillet leur 60ème anniversaire de mariage.

M & Mme Joseph-Jean Bélanger ont fêté le 1er juillet leur 45ème anniversaire de mariage.

M & Mme Narcisse Morin ont fêté le 26 juillet leur 40ème anniversaire de mariage.

Mariages: Le 25 juillet a eu lieu le mariage de Carol Collin, fils de M. & Mme Gilles Collin (Rolande Lavoie) et Céline Pigeon, fille de M. & Mme Gonzague Pigeon (Yvette Gagnon). *Félicitations à tous ces jubilaires*

Départ: Nous apprenons avec regret le départ de notre dévoué curé l'Abbé Jean-Marie Beaulieu pour St-Simon, nous lui souhaitons un fructueux ministère dans sa nouvelle paroisse et le remercions pour son grand dévouement à Val-Brillant.

Arrivée: Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au nouveau curé, l'Abbé Rodier Voisine, et qu'il soit heureux parmi nous, qu'il soit chez-lui chez-nous.

ANNONCES

A vendre: Jouets (Fisher Price) Aéroport familial, château, bateau, autobus scolaire, accessoires et personnages compris. Souliers pour ski de fond 5 pts Cheval berçant sur ressort pour 1 à 4 ans. Bicycle moto-Cross usagé. Planche à repasser acier fini émaillé. S'adresser à Mme Blanche Perron à 742-3745.

A vendre: Laveuse et sècheuse, set de cuisine avec 6 chaises bois antique à 742-3581.

Françoise Turcotte

RESTAURANT

au bon vivant

mets canadiens et chinois

aussi:

PÂTISSERIES - BUFFETS FROIDS

RECEPTIONS - MARIAGES.

Mme Germaine St-Amand prop.

742-3233

SALON FRANCINE

coiffures modes

traitements capillaires

Mme Francine Santerre, prop.

9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT

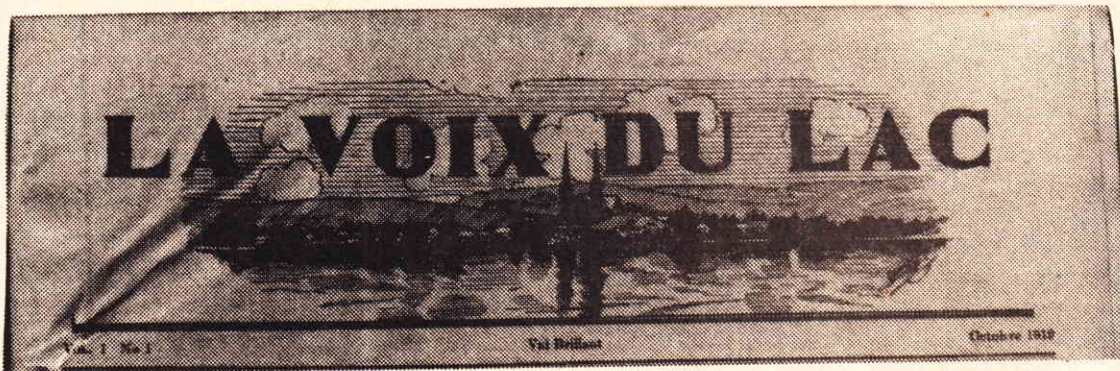
A VOTRE SERVICE: 742-3740

mardi-jeudi 9 à 18h

mer-vend. 9 à 21h

samedi 7 à 15h

histoire



Le premier journal de Val-Brillant a porté le nom de "La Voix du Lac". Son fondateur le curé J.D. Michaud en parlait depuis son arrivée dans la paroisse en 1912 comme le "complément nécessaire d'une organisation paroissiale". Dès sa naissance en 1919 "La Voix du Lac" apparaît davantage comme un bulletin paroissial qu'un journal de nouvelles. Dans sa première édition, le curé lui reconnaît un rôle missionnaire et décide de lui faire faire oeuvre d'apostolat. Il résume comme suit les buts qu'entend poursuivre son bulletin: "une sorte de petit journal destiné à promouvoir la plus grande gloire de Dieu, l'amour de son Eglise et de la religion, en même temps que le progrès matériel de notre jeune mais prospère paroisse."

La publication d'un journal exclusivement local eut nécessité des ressources et des énergies dont ne disposait pas le curé du village en 1919. Aussi pour lui donner les moyens de ses ambitions le curé Michaud accepte que "La Voix du Lac" soit imprimée à l'Action sociale Ltée et qu'elle soit rédigée en collaboration, c'est-à-dire par un comité dit de l'Union des Bulletins paroissiaux oeuvrant rue Ste-Anne, Québec. A ses débuts le bulletin se compose donc de deux parties distinctes: la première est préparée à Val-Brillant par le curé et elle représente une des huit pages du journal; la seconde constitue de la matière choisie par le rédacteur de l'Union à Québec et elle est commune à tous les bulletins affiliés à celle-ci. Cette seconde partie reprend souvent des articles parus dans "L'Action catholique", lesquels portent sur des sujets comme les unions ouvrières, la coopération, la cherté de la vie.

Les sujets locaux sont de deux ordres:

D'une part une partie intitulée mouvement paroissial comprend, en plus de la liste des naissances, décès & mariages, les mentions d'honneur pour les élèves des classes

du couvent des Soeurs du St-Rosaire, du collège des Frères Maristes et des écoles de rang, de même que quelques nouvelles locales ou encore des sujets discutés aux conseils municipaux. D'autre part la matière locale se compose surtout des longs articles du curé Michaud: en 1921-22 il publie ses récits de voyage en Europe et le début de ses notes historiques sur la Vallée de la Matapédia; en 1921-22 l'émphase est mise sur le droit de vote accordé aux femmes pour la première fois, lors des élections fédérales; en 1923-24 les causes de la désertion des campagnes, la colonisation, l'influence néfaste des journaux "jaunes" de même que ses récits de voyage aux Bermudes; en 1924-25 le congrès des agriculteurs qui a donné naissance à l'Union des cultivateurs catholiques. Les sujets sont donc variés mais ils n'occupent jamais plus d'une page et demie par numéro. Malgré la promesse répétée d'augmenter la matière locale, le curé est contraint d'y renoncer parce qu'il se bute à des difficultés quasi insurmontables liées aux objectifs de publication qu'il s'est fixés.

Le curé Michaud a voulu en faire un beau journal et il a réussi. Le bulletin est présenté sur papier journal et, une fois ouvert, il est haut de 17 pouces et large de 24 pouces. Les numéros de la première année comptent habituellement huit pages & le journal paraît une fois par mois avec relâche durant l'été. Par la suite il est imprimé sur quatre pages et publié 2 fois par mois. Au chapitre du financement, "La Voix du Lac" cherche seulement à faire ses frais. Si les premiers numéros sont gratuits pour les paroissiens, l'abonnement est de 50 sous pour les absents de la paroisse. De plus les dons sont toujours les bienvenus.

(suite à la page 16)

gens de chez-nous

"VILLA MON REPOS"

"Villa Mon Repos", une réalisation dont on peut être fier de posséder dans notre village. M. Raymond Côté a su faire de ce projet une réalité, qui sans aucun doute était un besoin pour les gens d'ici.

Le nom de "Villa Mon Repos" a été choisi pour le foyer en souvenir de feu J.D. Michaud, ancien curé de Val-Brillant, qui avait donné ce nom à sa dernière résidence qui est aujourd'hui la maison privée de M. Côté.

La Villa fût d'abord la résidence de plusieurs gérants de la compagnie "Fenderson" qui s'occupait de la coupe du bois de la "Seigneurie du Lac Matapédia". Par la suite, M. John Côté, père de Raymond et qui fut aussi gérant de cette compagnie, habita cette maison pendant 23 ans.

Le projet prit naissance en 1975 comme famille d'accueil pour recevoir 10 personnes. Mais le besoin se faisait plus grand. Alors en décembre 1976, M. Côté fit un agrandissement, ce qui permit d'accueillir 15 autres personnes. Cette maison de famille d'accueil devint alors un foyer pour personnes âgées.

En 1977, la protection civile exige certains règlements concernant le Foyer. C'est ainsi que la partie avant fût toute refaite à neuf. Cette réparation permit d'installer deux lits de plus. Il y a eu beaucoup de bénévolat de la part des gens de Val-Brillant pour ce travail. Toute cette réalisation fut possible grâce à la confiance que la Caisse Populaire de Val-Brillant accorda à M. Côté car aucune subvention gouvernementale n'a été accordée pour ce projet.

M. Côté est le père d'une famille de treize enfants dont plusieurs d'entre eux par-



ticipent au travail en général. Mme Côté reçoit beaucoup de demandes de gens qui aimeraient venir rester au foyer.

Une infirmière et un médecin visite régulièrement les pensionnaires. Une messe est dite une fois par semaine. Le foyer possède un atelier de menuiserie dirigé par M. Eugène Tremblay. D'autres activités telles que le jeu de fer, bingo, jeu de carte divertissent les pensionnaires.

M. Côté a un projet qui lui tient à coeur, celui de construire une chapelle dans la "Villa". Nous lui souhaitons que ce rêve se réalise bientôt.

Bravo à cette initiative venant d'un gars de chez-nous.

NICOLE BEAULIEU



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

◆ fondue chinoise

◆ rosbief du Roy

◆ steak du Roy

◆ POULETS BAR-B-Q

chronique agricole

par BRUNO D'ASTOUS

RELEVÉ AGRICOLE DE LA VALLÉE

Au mois d'avril 1979, un groupe de jeunes futurs agriculteurs de la région se regroupaient avec un objectif commun, soit la formation d'un groupe de relève agricole régional. Un conseil exécutif provisoire fut formé et le groupe détermina ses objectifs qui sont: - une meilleure connaissance des autres. - une motivation des jeunes agriculteurs. - une formation technique. - développer un esprit coopérateur et revendicateur.

Les moyens d'action suggérés pour parvenir à ces objectifs sont des soirées sociales, des journées de ferme, des expertises d'animaux, des conférences, des voyages, etc...

Un nom est ensuite donné au le groupe relève agricole de la Vallée (G.R.A.V.). L'été 1979 ne donna pas lieu à d'autres assemblées; mais à l'automne, une nouvelle invitation fut lancée aux jeunes de la région susceptibles de faire parti du groupe. Plusieurs nouveaux membres s'ajoutent alors aux autres et le groupe grandi rapidement. Le groupe est donc lancé officiellement et son bon fonctionnement dépend de la participation active de la part de ses membres.

Pour concrétiser les projets d'activités déjà élaborés, des comités responsables de chaque projet furent formés

parmi les membres. Donc pendant l'hiver 1979-80 le G.R.A.V. pu avoir comme activité, trois après-midi d'étable chez différents éleveurs laitiers de la région & qui avait comme principal sujet l'expertise de génisses et la préparation à l'exposition.

Nous avons eu également des conférences portant sur divers sujets comme le contrôle laitier, l'insémination, l'infertilité bovine, la médecine préventive & le plan de séchage des grains.

D'autres activités, comme des soirées sociales et des dîners causeries ont aussi été organisés.

Il ne faut pas oublier que le groupe fut suivi jusqu'ici par M. Marcel Belzile qui était animateur communautaire à la commission scolaire régionale et qui sut apporter une grande aide au groupe en donnant une procédure d'assemblée correcte au groupe, ainsi qu'une bonne motivation.

La plus grande activité réalisée par le groupe jusqu'ici, fut une journée agricole à la ferme Paquet et Frères d'Amqui le 27 juillet dernier. Une exposition de génisses y fut présentée et tout le monde présent, évalué à plus de 200 personnes ont pu admirer la qualité des bêtes exposées. Par la

même occasion, il y eu tirage d'une génisse pure-sang enregistrée. Pour une première expérience du genre pour le groupe, la journée fut un succès.

Cette exposition locale donne l'occasion à quelques-uns d'entre-nous de participer à l'exposition régionale agricole de Rimouski pour la journée de mercredi passé, réservée aux futurs agriculteurs.

Comme dernière activité cette année, le groupe effectuera un voyage à caractère de formation agricole, ou agrotour, à la fin août. Le voyage se caractérisera par la visite de quelques fermes renommées aux alentours de Québec & aussi d'une visite à l'Expo-Québec.

À l'hiver, les activités reprendront de plus belles. Un projet particulier retiendra l'attention: soit la possibilité de formation qui s'adresse particulièrement aux aspirants agriculteurs. C'est une formation basée sur une mise en situation d'un aspirant face à son établissement et cela en se servant de technique d'animation.

En terminant, une invitation à être membre du GRAV est lancée aux fils et aux filles d'agriculteurs ou en core à tout autre jeune intéressé à l'agriculture et désirant prendre la relève sur une ferme ou dans une (suite page 16)

André D'Amour enr.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE
11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT
742-3259



Valenciel Inc.

Poste de
conditionnement

Semences
Pédigrées

742-3405



nous et...

L'AIDE JURIDIQUE

Le gouvernement du Québec ayant pour principe qu'il est inadmissible pour une personne de se voir refuser le droit à des services professionnels d'un avocat ou d'un notaire pour le seul motif qu'elle est économiquement défavorisée, (comme il avait déjà institué l'assurance-maladie où le gouvernement avait estimé, cette fois, qu'on ne saurait refuser à un être humain des soins pour une seule question d'argent), le gouvernement a donc sanctionné le 8 juillet 1972 la loi de l'aide juridique. Une personne désirant bénéficier de l'aide juridique doit adresser sa demande au bureau d'aide juridique le plus près de sa résidence. Pour notre région, il s'agit évidemment du bureau d'Amqui, situé dans l'édifice Bolar. Cependant, le bénéficiaire peut quand même choisir un avocat de la pratique privée si cet avocat participe au système d'aide juridique. La demande, qui sera étudiée par le directeur du bureau d'aide juridique, doit exposer d'abord l'état financier de celui qui en fait la demande ainsi que le fondement de son droit. Les critères selon lesquels une personne est considérée économiquement faible sont les suivants:

TAILLE DE FAMILLE	REVENUS BRUTS HEBDOMADAIRES	
Une personne seule	\$155	
Une personne seule avec 1 dépendant	170	
Une personne seule avec 2 dépendants	195	
Une personne seule avec 3 dépendants	210	
Une personne seule avec 4 dépendants	225	
Une personne seule avec 5 dépendants	240	
Pour chaque dépendant supplémentaire	15	
Un couple (l'homme et femme qui sont mariés et cohabitent, ou vivent ensemble maritalement)	\$170	
Un couple avec 1 dépendant	\$195	
Un couple avec 2 dépendants	210	Par ailleurs, toute personne qui
Un couple avec 3 dépendants	225	bénéficie de l'aide sociale est
Un couple avec 4 dépendants	240	admissible à l'aide juridique .
Un couple avec 5 dépendants	260	
Pour chaque dépendant supplémentaire	\$15	

Anne de Billy

NOS GENEREUX DONATEURS

M. et Mme Emile D'Amours

Ovila Potvin

Jean-Marc Migneault

Mme Antoine Paradis
Rg.8

Raymond Côté

Jeannette Tremblay

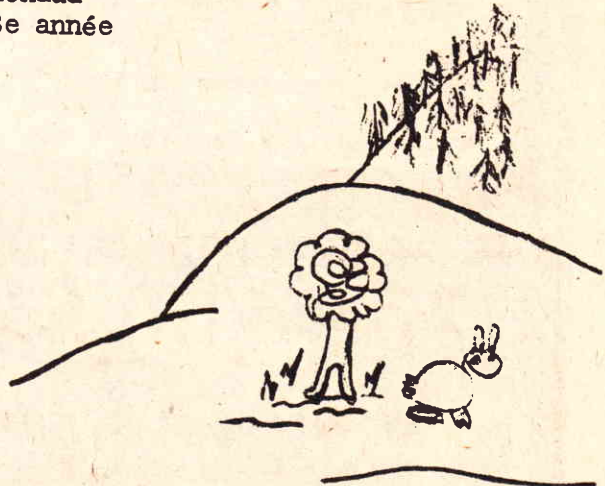
MERCI BEAUCOUP!

le coin des jeunes

Texte et dessin:
Nancy Michaud
9 ans, 3e année

LE LAPIN

Le petit lapin était gris et beau. Il écoutait toujours sa mère. Maman je veux aller dans la forêt m'amuser! Oui petit lapin. Mais le petit lapin se perdit et mourut bientôt.



edito · loisir

LES PROJETS EN LOISIRS

Cet été, onze personnes travaillaient sur des projets en loisirs, il s'agit des projets "Développements Loisirs" et "Animons Val-Brillant". Voici un aperçu de ce qui se passe au niveau de ces projets:

PROJET "DEVELOPPEMENT LOISIRS"

Ce projet a débuté le 16 juin et est d'une durée de 20 semaines; 4 employés y travaillent. Depuis le début des travaux, le terrain de balle a été aménagé. Cependant, à la déception du Comité des Loisirs, les travaux n'avancent pas comme prévus, des correctifs seront bientôt apportés afin de remédier à cette situation.

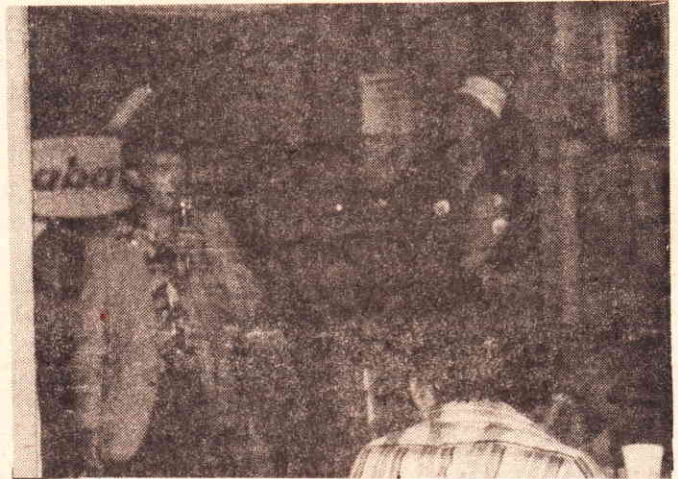
André Bélanger

PROJET "ANIMONS VAL-BRILLANT"

Ce projet a permis d'animer durant les 6 semaines de son existence, des activités pour les jeunes de 6 à 14 ans. Les 4 personnes qui animaient étaient Nicole, Yvon et Réjeanne. Il y eut 45 inscriptions au terrain de jeux et tous les jeunes ont été satisfaits de leur été.

Réjeanne D'Amours

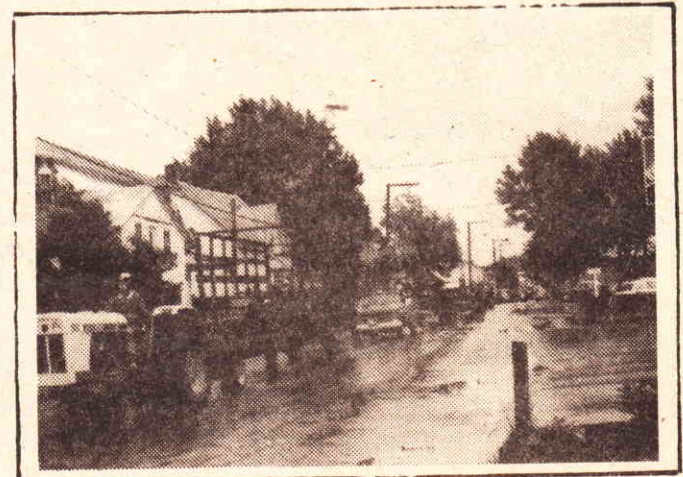
LE FESTIVAL DES FOINS ...



Ouverture du Festival des Foins par Gilles Morin, représentant Labatt et Marcel Auclair, président du Festival 1980.



Trefflé, la mascotte du Festival.



Défilé sur la rue principale à la sortie de la messe.

VENEZ FAIRE UN TOUR

DECORATION INTERIEURE

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

JUSTE POUR VOIR

DECORATION
AMOURS
INC.

742-3736
VAL-BRILLANT

les sports

... EN IMAGE



Les heureux gagnants des activités de la "Journée de L'âge d'or."



Equipe d'Amqui gagnante du tournoi de balle molle.

A TOUS LES PARTICIPANTS....

Les organisateurs du Festival des foins tiennent à remercier tous ceux, gens d'ici et de l'extérieur, qui ont participé aux activités culturelles et sportives du festival. Il aurait été possible de donner le nom de tous les gagnants aux différents tournois et concours mais comme l'espace est restreint, on a préféré vous décrire les activités du festival en image. Nous tenons à féliciter tous les gagnants et participants de cette semaine de festivités.

Yolande Perron

UNE SOIREE AU PROFIT DU JOURNAL

Une soirée aura lieu dimanche le 31 août prochain à la Cédrière à 21:00 hres. afin de remercier les organisateurs du Festival des Foins.

Messieurs Noël et Antoine Cloutier animeront cette soirée avec des danses canadiennes et M. Rock Paradis, de la Disco Rocky, avec sa musique disco.

Les profits de la soirée seront remis au comité du Journal. Comme vous le savez pour pouvoir fonctionner, le journal a besoin de fonds, c'est pourquoi nous comptons sur votre encouragement afin de contribuer généreusement au financement de notre journal local.

Bienvenue à tous!

France Caron

GARAGE
Jacques Levesque

— TUNE UP —
— TRANSMISSION —
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

Hôtel Val-Brillant

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

**SALUT
LES
FILLES!**

A VENDRE

LA VOIX DU LAC (suite)

Le curé Michaud dit que les dons sont laissés à la discrétion de **chacun** mais que "ces offrandes pourront consister en un trente sous ou un bel écu à être payé en octobre autant que possible". Rapidement s'installe l'obligation morale pour chaque famille de payer un abonnement fixé à \$0.75 sous dès la seconde année. Une autre partie du financement provient de la vente de publicité locale et étrangère. Cependant le solde annuel se traduit souvent par un déficit lequel empêche la réalisation d'un désir cher au curé, soit celui que le journal paraisse à chaque semaine.

Les objectifs du journal étaient ambitieux. Aussi, à chaque année, le problème de la survie de "La Voix du Lac" refait surface. Selon le curé Michaud les difficultés rencontrées sont de deux ordres: d'abord d'ordre financier -- celles-ci sont liées au fait qu'il y a toujours des familles qui reçoivent le bulletin l'année durant et qui ne paient pas le prix de l'abonnement: "Que personne n'oublie que si les sympathies nous sont précieuses, il nous faut pourtant quelque chose de plus substantiel pour vivre" de dire le curé Michaud; ensuite d'ordre technique -- la parution du journal aux deux semaines ne laisse pas suffisamment de temps au curé pour préparer des articles locaux. Il en résulte donc un essoufflement du rédacteur, lequel se traduit par un abandon progressif de la matière locale présentée jusqu'à la disparition, sans explication, du journal à l'été 1925. "La Voix du Lac" aura donc vécu pendant six ans grâce à la vivacité de son rédacteur, le curé Michaud.

Seules les personnes de 65 ans et plus peuvent se souvenir de "La Voix du Lac". Cependant j'en ai trouvé une série complète au presbytère de Val-Brillant laquelle m'a permis d'écrire cet article que je dédie aux paroissiens de la décennie 1920.

Gabriel Auclair

RELEVÉ AGRICOLE

carrière annexe. Vous n'avez qu'à vous adresser à moi ou à tout autre membre du groupe que vous connaissez.

Bruno D'Astous

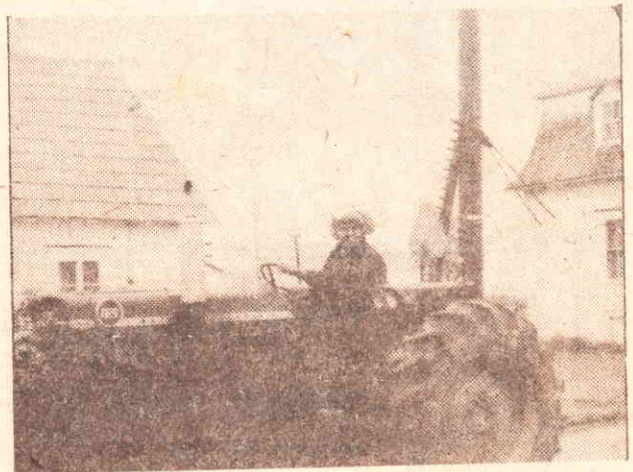
FESTIVAL DES FOINS EN IMAGE (SUITE)



M. David Perron, même à 83 ans ne manque une occasion de fêter avec ses amis



M. Raymond Levesque participant au bal des foins.



M. Jean-Baptiste D'Amours, maire du village, participe à la parade.

Yolande Perron